

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'animation socioculturelle 2018-2019

<p>Code T.TS.SO359.G1A.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT2017, EE+TP2016
Semaines 16 à 24
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :
1. Orienter sa propre formation initiale et continue.

Compétences effectives :
1.1 Conceptualiser toute expérience pratique en faisant appel aux différents apports théoriques de la formation.
1.4 Développer les capacités d'expression écrite et orale nécessaires à la formation et à l'exercice de la profession.

Compétences secondaires :
9. Evaluer et réorienter l'action.
9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.

Objectifs :
Objectifs généraux d'apprentissage :

- Connaître les transformations en cours, les pratiques émergentes et les réalisations novatrices dans le champ du Travail social et dans celui de l'animation socioculturelle, au travers de la dimension culturelle de ce champ.
- Pouvoir situer la dimension culturelle et ses effets dans l'intervention en travail social.

Ce module a pour objectif principal de développer la professionnalité de l'animateur-trice dans sa fonction de "médiation", afin qu'il-elle puisse être plus à même de travailler les relations entre l'animation socioculturelle et la culture, la diffusion et la création, mais aussi travailler sur la participation culturelle en proposant des activités diversifiées. Nous réfléchissons à la conceptualisation de l'art comme un moyen d'expression et au concept de culture vu à la fois comme vecteur principal des pratiques en animation socioculturelle et, à la fois en tant que capacité à proposer des réponses nouvelles à des situations existantes ou des réponses appropriées à des situations nouvelles.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu :

Pour pouvoir agir avec le vecteur de la culture dans leurs pratiques, les animateurs et animatrices socioculturelles devront avoir abordé un certain nombre de concepts concernant la place de l'art dans la société, ce qui se joue entre l'oeuvre et le sujet, des postures professionnelles permettant la participation des publics.

- concepts pédagogiques : les pédagogies participatives comme modèle d'intervention pour la participation culturelle des publics;
- concepts philosophiques : une approche philosophique (pragmatiste) permettant la valorisation de l'expérience des personnes;
- concepts socioculturels : la place de l'art, l'action culturelle et le projet de l'art communautaire, les approches par la démocratisation et la démocratie culturelle;
- dispositifs et techniques : comment créer et expérimenter des outils pédagogiques permettant de favoriser la participation culturelle;
- concepts juridiques : apports de droit liés à la culture.

Formes d'enseignement :

Cours ex-cathédra
Travail en atelier
Travaux par groupes
Visites terrains

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La présence est obligatoire.

Des recherches personnelles et des lectures sur les thématiques traitées seront demandées au cours du module.

Modalité d'évaluation :

Travail écrit individuel portant sur les concepts théoriques abordés en philosophie, à remettre pour le **lundi 17 juin 2019 (semaine 25)**. Des précisions seront données au début du module.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :

- Examen oral le **lundi 2 septembre 2019 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

La liste des enseignant-e-s vous sera communiquée au début du module

9 **Bibliographie**

Article 27. (2011). *Regards sur la médiation culturelle*. Bruxelles.

Deleuze, G. & Guattari, F. (1991). *Qu'est-ce que la philosophie*. Paris: les Editions de Minuit.

della Croce, C. (2014) Une approche par l'art dans la formation en animation socioculturelle. *Vie sociale*, 101-109.

Dewey, D. (2005). *L'art comme expérience*. Paris: Folio.

Freire, P. (2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Toulouse: Erès.

Jonckheere de, C. (2013). Un regard sur la médiation culturelle du point de vue de la philosophie de l'esthétique, In *Regards sur la médiation culturelle à partir de Article 27 Bruxelles* (pp. 56-62). Récupéré de http://www.article27.be/bruxelles/IMG/pdf/art27_synthese_v2014_ok_def.pdf

La Fortune, J.-M. (Dir.). (2012). *La médiation culturelle: le sens des mots et l'essence des pratiques*. Montréal: Presses de l'Université du Québec.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

DELLA CROCE Claudia

Descriptif validé le *

19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Espace public et citoyenneté	2018-2019
Code T.TS.S0359.G8A.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
2 Organisation			
Crédits ECTS * 5 Crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français		
Volées : PT2017 - EE + TP 2016 Semaines 9 à 16 Lundi et/ou mardi			
3 Prérequis			
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres			
Autres prérequis			
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *			
Compétence principale : 8. Encourager et soutenir la participation.			
Compétences effectives : 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs. 8.2. Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées. 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.			
Compétence secondaire : 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.			
Objectifs : Acquérir des connaissances quant aux concepts d'espace public, de citoyenneté et de démocratie pour penser l'action participative. Savoir les mettre en rapport avec les politiques actuelles. Connaître quelques projets mettant en oeuvre ces concepts. Connaître les méthodologies participatives et leurs principes d'application sur le terrain de l'animation socioculturelle : diagnostic de quartier, atelier citoyen, action collective, autogestion... Connaître les fondements du droit dans les domaines suivants, en lien avec l'espace public et la citoyenneté : liberté d'expression et de manifestation, droit des associations, droit des fondations et droit des coopératives. Savoir appliquer les notions de droit enseignées.			
5 Contenu et formes d'enseignement *			
Contenu : • Citoyenneté et espace public : histoire de la démocratie et notions de philosophie politique, sociologie des mouvements sociaux, sociologie des espaces urbains, géographie urbaine. • Méthodologies participatives, outils d'organisation de dynamiques collectives. • Exemple de terrains d'intervention dans l'espace public à l'échelle de villes, quartiers, communautés ou groupes.			
Formes d'enseignement : Cours Ateliers Visites de terrain			

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Pour la partie espace public et citoyenneté : examen oral, durant la **semaine 26, du lundi 24 au vendredi 28 juin 2019**.
Pour la partie droit appliqué : évaluation continue (présence obligatoire et validation individuelle d'un exercice de droit appliqué).

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen oral le **mardi 3 septembre 2019 (semaine 36)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

JETZER Anne

Descriptif validé le *
19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module	Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité	2018-2019
-----------------------------	---	------------------

Code
T.TS.S0359.G6S.F.18

Type de formation *

Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau

module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique

En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

module sur 1 semestre
 module sur 2 semestres
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
10 crédits ECTS

Langues(s)

français

Volées :
PT2017, EE+TP2016
Semaines 8 à 24
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences secondaires :

2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.
4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt
5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

Objectifs :

Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale suisse et des développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté;
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Être capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes;
- Être capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Validation en 2 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, organisation judiciaire, poursuite, droit des étrangers, assurances sociales, contribution d'entretien et prestations complémentaires :
 - examen écrit le **lundi 29 avril 2019 (semaine 18)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, bourses d'étude, subsides LAMal, information judiciaire :
 - examen écrit le **lundi 24 juin 2019 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
 - Examen écrit le **lundi 26 août 2019 (semaine 32)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Voir supports de cours.

9 Bibliographie

- Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Lausanne : Antipodes.
- Schuwey, C. & Knöpfel, C. (2014). *Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse*. Lucerne : Editions Caritas.
- Meier, P. & Lukic, S. (2011). *Introduction au nouveau droit de protection de l'adulte*. Genève : Schulthess Editions Romandes.
- COPMA (2012). *Droit de la protection de l'adulte. Guide pratique (avec modèles)*. Zurich/St-Gall : Dike Editions SA.
- Despland, B. & Ayer, A. (2014). *Parcours de vie en assurances sociales*. Fribourg : Editions La Sarine.
- Amarelle, C. & MIX&REMIX (2012). *Droit suisse*. Le Mont-sur-Lausanne : Editions Loisirs et Pédagogie.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Bersier Yannick
 Burch Fabio
 Clerc Karine
 Concha Javier
 de Meyer Patricia
 Delay Christophe
 Gafner Magalie
 Gertsch Florent
 Haunreiter Katja
 Jeanrenaud Charlotte
 Konan N'Dri Paul
 Lombardet Muralt Fabienne
 Loup Amiguet Isabelle
 Mascarenhas Peche Ana Karolina
 Portillo Magali Susan
 Racine Manon
 Rimaz Stéphane
 Russi Umberto
 Soguel Isabelle
 Vacataire1
 Vacataire2

Nom du responsable de module *

RUSSI Umberto

Descriptif validé le *
 19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module **Santé mentale** 2018-2019

Code T.TS.S0359.G7E.F.18	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
--	---

Volées:
PT2017 + EE+TP2016
Semaines: 9 à 16
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale:

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.

Compétence secondaire:

7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre.

Compétences effectives:

- 8.1 Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs.
8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux, les usagers et les populations impliquées.
8.3 Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée.
7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
7.3 Elaborer des hypothèses d'intervention.
7.4 Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.

Objectifs:

- Être capable de s'approprier une définition de la santé mentale permettant de s'engager dans une action.
- Être capable de repérer l'aspect limitant de ses propres représentations et les faire évoluer.
- Connaître l'histoire des représentations sociales de la folie ainsi que leur influence sur les modèles de soin.
- Connaître les troubles psychiques les plus courants.
- Connaître les principaux outils diagnostics et thérapeutiques de la psychologie.
- Connaître le réseau d'intervention et de soutien aux personnes en souffrance psychiques (réseau d'entraide).
- Être sensibilisé aux situations pouvant se présenter lors d'interventions auprès de personnes souffrant de troubles psychiques.
- Développer une réflexion sur sa posture lors d'interventions auprès de personnes souffrant de troubles psychiques et de leur entourage.
- Développer des connaissances théoriques autour des addictions avec ou sans substance.
- Faire évoluer ses représentations autour de la consommation de produits psychotropes et comprendre les différentes fonctions de ceux-ci.
- Connaître la politique fédérale, les différentes approches de la question des addictions et découvrir le réseau de prise en charge à disposition des structures éducatives.
- Connaître le droit des patients.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques.

Ce module aborde les notions de base indispensables à l'action éducative auprès de personnes qui souffrent de troubles psychiques : éléments de santé mentale et de psychopathologie, représentations de la folie, connaissance des addictions avec ou sans substance, etc.

Des intervenant-e-s du domaine médico-social présenteront les fondements de leurs actions, ainsi que les enjeux de leurs interventions. Ils-Elles inciteront les étudiant-e-s, par le biais de vignettes cliniques, jeux de rôles, exercices, témoignages, etc., à réfléchir sur les situations auxquelles ils-elles peuvent être confronté-e-s lors de l'intervention auprès de personnes souffrant de troubles psychiques et de leur entourage. Un travail sur les postures et attitudes à adopter sera également entrepris. Le module sera ponctué de témoignages de personnes concernées.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présence obligatoire.

Participation active: implication dans les mises en situation, jeux de rôle, exercices et réflexions à partir de vignettes cliniques.

Production filmée d'un spot de prévention, à remettre pour le **mardi 9 avril 2019 (semaine 15)**.

Examen oral les **lundi 24 et mardi 25 juin 2019 (semaine 26)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:

- Examen oral le **mardi 3 septembre 2019 (semaine 36)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante. Le prérequis à l'examen (production filmée d'un spot) est à renouveler.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante. Le prérequis à l'examen (production filmée d'un spot) est à renouveler.

Il est de la responsabilité de l'étudiant-e de s'inscrire pour effectuer ce prérequis.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

9 Bibliographie

American Psychiatric Association. (2015). Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (5e éd.). Arlington, VA.

10 Enseignants

Burger Heim Martine
Charvoz Linda
Chiappini Romana
Corpataux Nicolas
Csupor Isabelle
de Meyer Patricia
Descoedres Clément
Konan N'Dri Paul
Lippuner Mathias
Mc Cormick Marie
Papaevangelou Romain
Prats Viviane
Sans enseignant
Tharin Ann
Vacataire1
Weber Niels
Zbinden Barbara

Nom du responsable de module *

CHARVOZ Linda

Descriptif validé le *
21.12.2018

Descriptif validé par *
Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Enjeux actualisés de l'éducation sociale 2018-2019

<p>Code T.TS.SO359.G10E.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langues(s)
 français

Volées :
PT 2017-EE+TP2016
Semaines 18 à 23
Lundi et/ou mardi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale:

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre les informations sociales pertinentes pour les différents acteurs.

Compétences effectives:

10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle.

10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Compétences secondaires:

2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économiques, légales, culturelles, politiques...).

2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.

Objectifs:

Comprendre les enjeux relatifs aux transformations en cours dans le champ de l'éducation sociale (par exemple en termes de mesures de protection, de promotion de la participation ou encore d'attribution des mandats) en regard de l'intervention auprès des publics cibles et de leur entourage social.

Apprendre à mettre en forme et à transmettre des informations sociales pertinentes.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu:

Ce module traite d'enjeux et de thématiques actuelles dans le champ de l'éducation sociale. Il les appréhende sur la base d'une articulation entre les transformations en cours et les préoccupations des acteurs du champ. En termes d'organisation, il comporte des cours transversaux (ensemble des étudiant-e-s), des thématiques spécifiques et des ateliers.

1) Cours transversaux

- Professionnalité et épreuves de professionnalité
- Cycle de vie et transitions
- Enjeux de la protection de l'adulte pour l'éducation sociale
- Les professionnel-le-s de l'éducation sociale à la conquête de nouveaux terrains
- Responsabilité juridique des éducateurs et éducatrices sociales
- Orientation sexuelle et identité de genre dans le travail social
- Violences institutionnelles

2) Thématiques spécifiques:

- Protection de l'enfance: quels dispositifs pour l'assurer, quels enjeux de collaboration?
- Insertion socio-professionnelle des jeunes: les défis de la transition vers le travail
- La prise en compte de l'intimité dans la construction identitaire de l'adolescent et du jeune adulte
- La protection juridique de l'adulte à l'épreuve des pratiques: connaître pour mieux intervenir
- Intervenir en terrain (in)connu: les défis de l'interdisciplinarité

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Rédaction d'un article destiné à un public large (professionnel-le-s, autorités locales, parents et entourage social, institutions, etc.) à restituer le **mardi 4 juin 2019 (semaine 23)**.

Modalités de répétition:

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes:

a) se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit:

- Rédaction d'un nouvel article à restituer le **vendredi 30 août 2019 (semaine 35)**.

b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Gavarini, L. & Petitot, F. (1998). *La fabrique de l'enfant maltraité*. Ramonville Saint-Agne : érès.

Giuliani, F. (2009). Eduquer les parents? Les pratiques de soutien à la parentalité auprès des familles socialement désqualifiées. *Revue française de pédagogie*, 168, 83-92.

Ion, J. (2010). La professionnalité éducative à l'épreuve de l'individuation. *VST - Vie sociale et traitement*, 105, 74-81.

Ion, J., Laval, C. & Ravon, B. (2007). Politiques de l'individu et psychologies d'intervention : transformation des cadres d'action dans le travail social. In F. Cantelli & J.-L. Genard, *Action publique et subjectivité* (pp.148-159). Paris : LGDJ.

Ravon, B. (2012). Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire: réflexivité, controverses, accordage. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 14, 97-111.

Soulet, M.-H. (2003). Penser l'action en contexte d'incertitude. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 125-141.

NB : Cette bibliographie n'est pas exhaustive, elle sera complétée en fonction des supports mobilisés par les intervenant-e-s.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

GOLAY Dominique

Descriptif validé le *
19.12.2018

Descriptif validé par *

Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Travail de Bachelor 2018-2019

<p>Code T.TS.SO359.TB.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
---	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 15 crédits ECTS</p> <p>Le module Travail de Bachelor englobe deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une partie attribuée à l'élaboration du projet et qui constitue un prérequis à la réalisation et à la soutenance. • une partie de réalisation et de soutenance. <p>Volée PT2017 Semestre de printemps 2019 et semestre d'automne 2019</p> <p>Volée EE2016 Semestre de printemps 2019 et semestre d'automne 2019</p> <p>Volée TP2016 Semestre de printemps 2019 et semestre d'automne 2019</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

La partie "Élaboration du projet" doit être validée avant de pouvoir continuer la réalisation et la soutenance du travail de bachelor.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives :

- 11.2 Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche.
- 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
- 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.
- 11.5 Définir et respecter le cadre déontologique de la recherche.
- 11.6 Mettre en forme le cheminement et les résultats de la recherche.

Objectifs :

Connaître le cadre réglementaire du travail de bachelor (guide de réalisation, code éthique, délais et exigences).
 Rédiger et présenter un projet réalisable et pertinent du point de vue scientifique et du point de vue du champs professionnel.
 Connaître les méthodes et outils de base nécessaires à la réalisation d'un travail de bachelor (techniques de récoltes de données, déontologie de la recherche, concepts théoriques, littérature scientifique,...).
 Réaliser le travail de recherche selon le projet validé par le directeur ou la directrice du travail de bachelor.
 Élaborer un cadre théorique pertinent en regard du sujet de recherche.
 Mobiliser un (ou des) instrument (s) de récolte de données en adéquation avec le sujet et la manière de le traiter.
 Développer les compétences en méthodologie de recherche.
 Développer la connaissance des champs théoriques et pratiques du travail social.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Les sujets du travail de bachelor sont proposés et travaillés dans le cadre des séminaires thématiques. Les responsables des séminaires assurent un encadrement théorique et méthodologique sur les 2 semestres. Cet encadrement est orienté vers l'élaboration d'un projet de recherche et de sa réalisation. Il comprend des connaissances de base relatives à la recherche - problématique - questions de recherches - outils de récolte de données - éthique - écriture scientifique, entre autres.

Formes d'enseignement :
Séminaires thématiques (participation obligatoire).
Encadrement collectif et de groupe.
Temps personnel de travail.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Modalités d'évaluation du projet :

Délaï de dépôt du projet : mardi 11 juin 2019 (semaine 24).

En cas de demande de compléments, le projet doit être validé au plus tard le **vendredi 23 août 2019 (Semaine 34)**.

Le projet validé permet d'obtenir le prérequis obligatoire pour mener à bien la recherche au cours du 2e semestre.

Modalités de validation du travail de bachelor :

Délaï de dépôt du travail de bachelor : lundi 3 février 2020 (semaine 6).

En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.

Lorsque la validation du travail de bachelor est en attente de compléments, ceux-ci doivent être remis à la directrice-au directeur TB dans un délaï de **huit semaines** après la réception du protocole d'évaluation du TB.

En cas de non respect de ce délaï, la note F (échec) est attribuée.

Modalité de répétition :

En cas de non validation du projet :

Les étudiant-e se ré-inscrivent dans un séminaire l'année académique suivante.

En cas d'obtention de la note F au travail de bachelor" :

Le module doit être répété. Les étudiant-e-s présentent un nouveau travail de bachelor qui devra être validé dans le délaï imparti par la durée maximale de la formation (9 semestres pour les formations à plein temps, 12 semestres pour les formations en emploi et à temps partiel) (cf. Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO : Art. 6).

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 **Remarques**

En complément du descriptif module, le "Guide de réalisation du travail de bachelor en travail social (Module TB 2018-2019)" est le cadre de référence pour la réalisation du travail de bachelor (disponible sur Myéésp.ch).

9 **Bibliographie**

Les références bibliographiques sont disponibles dans le "catalogue des séminaires thématiques".

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

10 **Enseignants**

Beetschen Céline Salomé
 Bertho Béatrice
 Bevilacqua Salvatore
 Bovay Claude
 Bovey Fanny
 Charvoz Linda
 Csupor Isabelle
 Delay Christophe
 Dimitrova Nevena
 Fournier Jennifer
 Gaberel Pascal Eric
 Golay Dominique
 Hugentobler Valérie
 Konan N'Dri Paul
 Lambelet Alexandre
 Lambelet Daniel
 Magalhaes de Almeida Antonio
 Malatesta Dominique
 Meigniez Maëlle
 Parrat Chloé
 Paulus Eric
 Pflughard Saskia
 Sans enseignant
 Spack Annelise
 Steiger Bhama
 Tessari Veyre Aline
 Trebert Dominique

Nom du responsable de module *

MALATESTA Dominique et MAGALHAES DE ALMEIDA Antonio

Descriptif validé le *
 19.12.2018

Descriptif validé par *
 Philippe BEURET

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 2 EE 2018-2019

<p>Code T.TS.SO359.FP2EE.F.18</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p>	<p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres</p>
--	---	---	---

2 Organisation

<p>Crédits ECTS * 30 crédits ECTS - la partie formation "terrain" équivaut à 25 crédits ECTS - la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS.</p>	<p>Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français</p>
--	--

Volée EE2016

Semestres 5 à 8
Sem.5 : Automne 2018
Sem.6 : Printemps 2019
Sem.7 : Automne 2019
Sem.8 : Printemps 2020

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autres

Autres prérequis

- Avoir validé le module Formation pratique 1 (T.TS.SO359.FP1EE.F.16)
- Présence à tous les cours de la formation pratique 2 ainsi qu'aux permanences obligatoires.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences :

Ce sont les compétences 6 à 10 qui sont particulièrement travaillées dans la partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Evaluer et réorienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Objectifs pour la partie "terrain" :

Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 2 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :

- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyens de différents cadres de référence.
- Etre capable de comprendre son activité professionnelle dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif.
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer un posture et une identité professionnelles.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive.
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (CPT2).
- Accompagnement pédagogique du PF.
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit.
- Evaluation tripartite de la période de FP2 (étudiant-e, PF, RFP).
- Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

D'une part cette partie du module organise et prépare le suivi de la deuxième période de formation pratique. D'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation.

- Analyse de pratique
- Socialisation des expériences professionnelles

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module formation pratique 2 :

- Cours d'analyse de pratique
- Supervision

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 30 crédits ECTS.
La partie "intégration" est validée selon la notation "Acquis/non Acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation "A à F" et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "intégration" soit acquise (selon l'article 19 al. 2 du Règlement de la filière du Bachelor of Arts HES-SO en travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 85 jours effectifs de formation pratique (équivalent plein temps).
3. Signature du contrat pédagogique tripartite 2 (au plus tard à **fin mars 2019**).
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Signature du dossier du Contrat Pédagogique Tripartite.
6. Séance tripartite, évaluation finale.
7. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour l'accréditation du module.
8. Bilan écrit du/de la PF.
9. Attestation de 20h de supervision, condition **impérative** pour l'accréditation du module.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de formation pratique 2 :

1. Présentation écrite et orale d'une situation au minimum pendant le cours d'analyse de pratique.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail de validation selon les informations données lors de la 1ère journée de cours.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F :
Répétition de la Formation pratique 2

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Elle s'effectue en deux fois 10 heures avec la/le même superviseur-e en parallèle des deux périodes de formation pratique.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

A la fin de votre formation pratique 2, vous devrez fournir l'attestation des 10 heures de supervision, remplie et signée par votre superviseur. Sans cette attestation, votre note de formation pratique 2 ne pourra être attribuée.

9 Bibliographie

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

MERCOLLI Mauro

Descriptif validé le *

Mardi 3 juillet 2018

Descriptif validé par *

Philippe Beuret